

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

SENEQUE *Seneca L. 1. 2.*
DE LA PROVIDENCE
DIVINE.

524. C. 11.

SENEQUE 2
DE LA CLEMENCE.

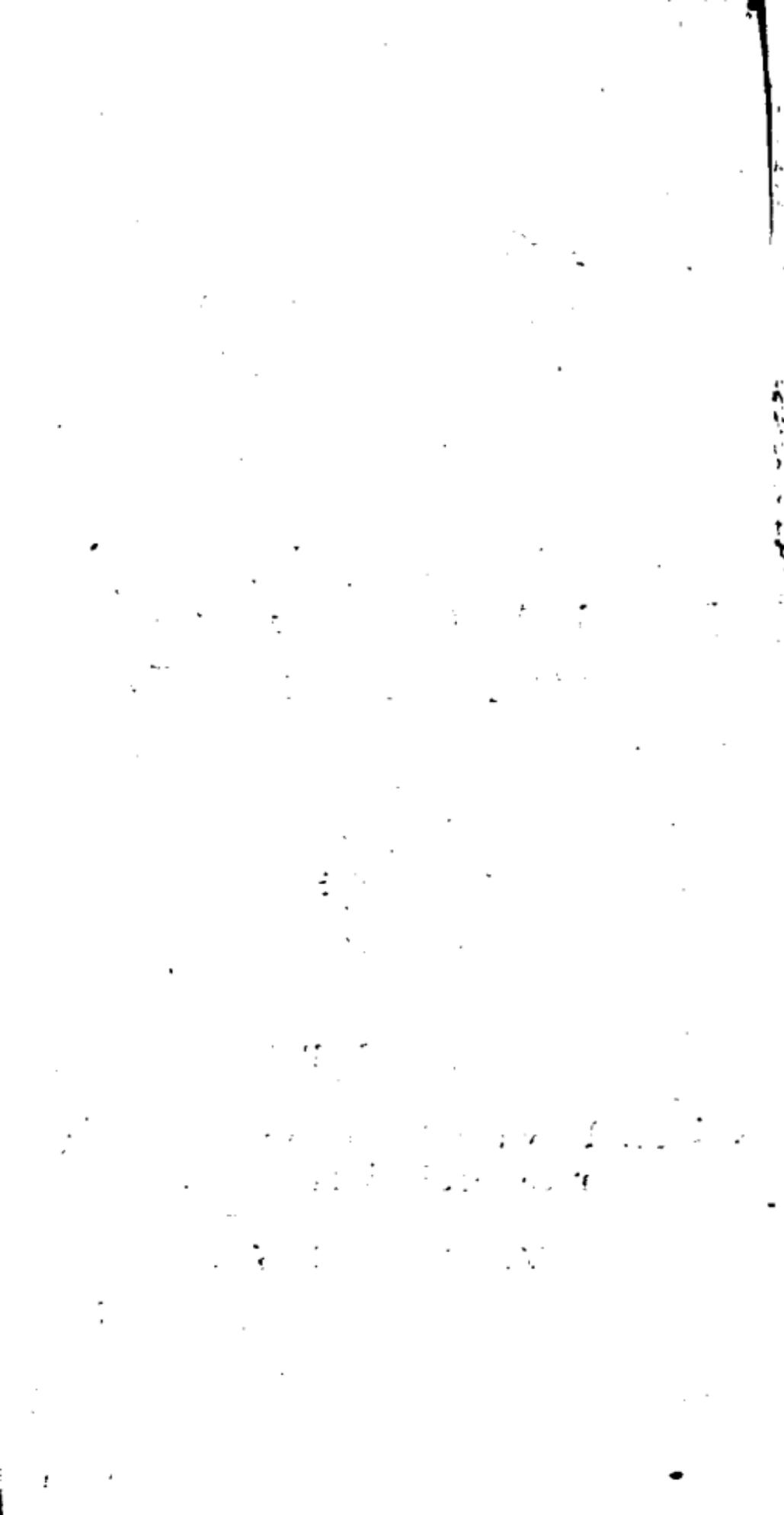
SENEQUE
DE LA CONSOLATION DE LA MORT.



A T O U R S ,

Chez I A M E T M E T T A Y E R, Imprimeur ordinaire du Roy.

M. D. X C I I I T.





LE LIBRAIRE
AV LECTEUR.

NE nous estant rien plus cher
que de servir & proffiter au
public en quelque maniere
que ce soit, nous auons aduisé
de mettre en lumiere ces beaux Traitez de
Seneque, Philosophe des plus celebres, &
de tel nom que les hōmes vsitez aux liures
de la Philosophie morale peuuent sçauoir:
& d'autant plus volontiers qu'en ce temps
calamiteux de ciuiles dissentions & re-
bellions pernicieuses en ceste France, qui
ruinent non seulement les Prouinces, les
villes, les maisons, les biens & les corps,
mais aussi les ames qui se perdent & preci-
pitent, par vne tant insigne & commune
corruption des mœurs, conuerties en toute
barbarie & inhumanité; voire cruauté
plus que Goticque, nous auons besoin de li-
ures remplis de bons enseignemens qui nous

E P I S T R E.

reforment & nous maintiennent es bornes,
de l'ancienne, bonté & candeur Françoisise,
& aduisent les meschans qui ont degeneré
de leur deuoir, afin que touchez de repen-
tance de leurs crimes, ils se recognoissent,
lisans quelques beaux traitts de Philoso-
phie. Jouissez amiablement de nos fraiz
labeurs, & de nostre bonne volonté, qui
pensera tousiours à vostre plaisir & con-
tentement. A Dieu.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

SENEQUE
DE LA CLEMENCE,
TRADVICT DE LATIN
en François.

PAR ANGE CAPPEL.

M. D. XCIHII.

C

A V R O Y S V R L E
T R A I T T E D E L A C L E -
mence dedié à sa Ma-
jesté S. D. S.

SIRE, cet œuvre cy doit estre leu de tous,
Et relou par ceux là qui ont en main le sceptre
Mais dire i' oseray qu'à nul il ne peut estre,
Quel qu'il soit, dedié plus dignement qu'à vous.

*Vous, Sire, qui d'un cœur si gracieux & doux
En ces discords ciuils vous estes fait paroistre,
Qui auez reserré vostre guerriere dextre
Moderant les effets d'un tres-inuste courroux.*

*Lors qu'on racontera voz Martiaux exploits
Lesquels ont reüny voz peuples sous voz loix,
Des Roys voz deuäciers l'on dira le semblable.*

*Mais auoir sceu dompter les passiöns du cœur,
Auoir esté en soy de soy-mesme vainqueur,
Sire, en ce fait icy vous este inimitable.*



LIVRE PREMIER DE
LA CLEMENCE.

N'Ay deliberé, ô Cesar, faire
cet escrit de la Clemence, afin
qu'aucunement ie serue com-
me de miroir, & vous faisant veoir à
vous mêmes, vous receuiez vn conten-
tement non pareil. Car encores que
des actions vertueuses, le vray fruit
soit les auoir faites, & qu'il n'y ait
hors la vertu, aucune recompense di-
gne d'elle, c'est plaisir toutesfois que
de considerer & visiter sa bonne con-
science: & au reste ietter les yeux sur
cette multitude infinie, turbulente, se-
ditieuse, passionnee, qui feroit gloire
de la ruine d'autruy, & pareillement
de la sienne, si le ioug qui la retient e-
stoit brisé, & pour ceste cause parler
ainsi en soy-mesme: Est-il possible, que
moy, entre tous les humains, me sois
trouué tant agreable, que d'estre esleu
pour estre cestuy-là, qui sur la terre ex-
orce la puissance des Dieux? C'est moy

qui suis parmy les nations auteur de la vie & de la mort. Je tiens la condition & aduancement d'un chacun entre mes mains. Si la fortune fauorise qui que soit de mortels, c'est par ma bouche qu'elle le prononce, de nostre declaration les peuples & les villes conçoient occasion de resiouyffance. Et n'y a rien, quelque part qu'il puisse estre, qui soit fleurissant sans ma bonne grace ou volonté: & tant de millions d'espees que ma paix fait tenir coyés, d'un clin d'œil que ie feray, seront tirees, & quelles nations il faut exterminer, quelles transporter, quelles mettre en liberté, à quelles l'oster, quels Roys faire esclaués, & quelles testes il faut enuironner d'un ornemēt Royal, quelles villes razer, & quelles edifier, C'est là ma iurisdiction. Parmy ceste absolue dispositiō de toutes choses, ne la cholere ne m'a point poussé à supplices iniques, ny l'impetuosité de la ieunesse, ny la temerité des hōmes, ny leurs outrages, qui souuentesfois ont arraché la patience du cœur des plus moderez, ny ceste grandeur execrable, mais comme aux grāds Empires de vouloir faire ostentatiō de

sa puissance par se faire redouter. Le glaiue en ma Cour est terré, voire mesmes enfermé. Je fay vne tres-estroite elpargne, mesme du sang le plus contemprible, & n'y a celuy, quoy que despourueu de toutes autres choses, qui par la seule qualité d'homme ne me trouue fauorable: Ma seuerité est reserree, & ma Clemence tousiours appareillee. Voila comme ie me conserue ne plus ne moins qu'ayant à rendre raison aux loix, que i'ay d'vn lieu profond & tenebreux mises en lumiere. L'vn me faiçt pitie, à cause de son premier aage, l'autre à cause de son dernier: Cestuy-là pour l'amour de sa dignité, & cestuy-cy pour sa pauureté: & quand ie n'ay point trouué occasion de faire misericorde, ie me suis pardonné à moy-mesme. Que si aujourdhuy les Dieux immortels me demandoient compte du genre humain, ie suis prest de leur nombrer vn pour vn. Vous pouuez Cesar, hardimét vous vanter de cela, que toutes choses reposent sous la seureté de vostre protection, tellement que rien par vostre moyen n'a esté emporté de la Republique, ne par force ne par subtilité.

Vous avez esté cōuoiteux d'une louange bien rare, & qui n'a point encore esté concédée à aucun Prince, à sçavoir l'innocēce. Vous ne perdez pas vostre peine, ny ceste rare & singuliere bonté qui est en vous, ne s'est point recontee sous le iugement de personnes ingrates ou malignes. L'on vous a grande obligation: l'amaïs homme ne fut tant affectionné à vn autre homme que le peuple Romain est de vous, son grand & continuel bon-heur. Mais vous vous estes mis sous le faiz d'une merueilleuse charge. Personne n'alleque plus le diuin Auguste, ou le commencement de l'Empire de Tybere; ne pour vous cuider ressembler, se propose autre patron que le vostre. Vostre gouvernement est recherché pour faire l'essay des autres. De s'estre rendu tel, c'eust esté chose bien mal-aisée, si ceste grande bonté ne vous eust esté naturelle, mais empruntée pour quelque temps. L'on ne peut longuement supporter le masque: & la fictiō retourne bien tost en son naturel. Aux choses où il entre de la verité, & lesquelles pour en parler ainsi, procedent de ce qui est massif, avec le temps elles appa-

roissent & plus grandes & meilleures. Le peuple Romain couroit bien vne grande fortune, quand l'on ne pouuoit encores s'asseurer, à quoy premiere-ment s'adonneroit vostre gentil naturel: mais desia le souhait du public se veoit accôply. Et ne faut point craindre qu'une soudaine onblance de vous mesmes vous viene saisir. Bien est vray que la felicité rend les personnes plus ardêtes, & noz conuoitises ne sont iamais si temperees qu'elles veulent finir en ce qui leur est succedé. Les grandes seruent d'escalier à de plus grandes, & ceux qui sont paruenuz à choses inesperees, embrassent puis apres de tres-mauuais desseins. Ceste cōfession neantmoins se declare entre tous les citoyens, qu'ils se tiennent pour heureux, & que rien entre tant de biés ne leur peut estre adiousté, sinon qu'ils leur soient perdurables. Beaucoup de choses les contraignent d'auoir cela: le dernier poinct que les hōmes reconnoissent, c'est qu'ils ont vne seureté profonde, & de toutes parts, & droict maistre de toute oppression. Il se represente à leurs yeux la forme de Re-
publique la plus souhaitable, à laquelle

pour vne parfaite liberté rien ne manque, si non la licence de perir. Principalement toutesfois l'admiration de ta Clemence se manifeste, tant aux plus grâds que plus petits. Car de toutes les autres commoditez chacun selon la proportion de sa condition en participe, ou il en pretend de plus grâdes, ou de moindres: mais de ta Clemence chacuu s'en promet esgalement, & n'y a celuy qui ait opinion de son innocence, qui ne se ressiouyffe de veoir ta Clemence deuant ses yeux, attendant & deliberee de remedier aux transgressions humaines.

2 **I**E sçay au demeurant qu'il y en a quelques vns, qui pensent que par la Clemence, tous les plus meichans du monde soient supportez, d'autant qu'elle est superflue, si ce n'est apres le delict, & que ceste seule vertu n'est point en vsage entre les gens, qui vivent innocemment: mais en premier lieu comme la medecine se pratique entre les malades, & s'honore entre les sains, ainsi est de la Clemence, à laquelle combien que ceux qui ont mérité punition ayent leurs recours,

ceux qui ne sont point coupables ne laissent pas de la priser. En apres la Clemence a lieu à l'endroit des gens de bien, pource que quelquesfois vn cas fortuit est reputé pour faute, & non seulement l'innocence est secourue par la Clemence, mais souuent la vertu: pource que la diuersité des temps ameine tels changemens que les choses louables mesmes se peuuent punir. Ioinct aussi qu'vne partie des hommes est telle naturellement, qu'elle se peut bien reduire à vne vie innocente, toutesfois ne seroit pas bien seant de pardonner à tous propos: car depuis que la distinctiõ. d'entre les bõs & les meschans est ostee, s'ensuit la confusion & le desbordement de tous vices. Il faut doncques y apporter vne moderation pour discerner le naturel guerissable, d'avec celuy qui est deploré, & ne faut auoir vne Clemence vulgaire & commune enuers tous, ny entierement retranchee: Car la cruauté est tout aussi grande de pardonner à tous, que de ne faire grace à aucun. Nous y deuõs tenir mesure: mais d'autant qu'il est mal-aisé que la temperance y soit gardee, tout ce qui passe-

ra les bornes de raison, il le faut balancer en la plus humaine, mais cela se traittera plus particulièrement en son lieu.

3 **O**R ie diuiseray maintenant tout ce fait en trois parties, la premiere sera de la liberté des esclaves, la seconde fera declaration de la nature de la Clemence, & de sa constitution: Car y ayant certains vices fort approchans des vertus, ils ne se peuvent discerner, si ce n'est en representant bien les signes par lesquels se cognoisse la difference: & en troisieme lieu de nous bien informer par quel moyen nostre entendement est amené à ceste vertu, comment il s'y establit, & comment par usage il se l'a rend sienne. Il nous faut au reste necessairement confesser qu'il n'y a de toutes les vertus aucune, qui conuienne mieux à l'homme, veu qu'il n'y en a point de plus humaine, non seulement entre nous Stoiques, qui tenons l'homme animal sociable, auoir esté créé pour le bien commun de nous tous, mais aussi entre ceux-là, qui le rapportent du tout à la volupté, & duquel tant les faits que les dits

n'ont autre but, que l'vtilité: car s'il ne cherche que le repos, & la tranquillité, il a trouué ceste vertu selon son naturel, aymât la paix, & contenant ses mains. La Clemence toutefois n'est point mieux seante à homme du monde qu'au Roy, ou au Prince, & tout autant les vertus aux grands personnages sont louables, & honorables, comme leur puissance apporte de conseruation: car c'est vne chose pestifere d'auoir beaucoup de pouuoir à faire mal: Et finalement la grandeur de cestuy-là se peut dire stable & bien fondee, dont chacun prend autant d'assurance, comme il le voit auoir de puissance, la sollicitude duquel iournellement s'experimente, autant pour le particulier, que pour le general, & lequel se presentant ils ne s'escartent point, comme si quelque mauuaise & dangereuse beste venoit à s'essancer de son giste: mais au contraire autour duquel de tous costez on accoure comme à vn astre benin & luyisant, bien deliberez de s'exposer pour son seruice au tréchant de l'espee de ceux qui voudroient attenter sur luy, & estendre leurs corps en la place, si pour garan-

tir sa vie il luy faut dresser vn chemin
 par le meurtre de beaucoup d'hom-
 mes , son dormir est assure de bons
 corps de garde , & ses costez sont def-
 fenduz de plusieurs qui se presentent,
 & les environnent & s'opposent aux
 dangers qui pourroient suruenir. Ce
 n'est pas sans raison qu'une telle vnion
 se trouue aux peuples , & aux villes.
 Voila comme se doiuet contregarder,
 & aymer les Roys, hazardant & ses
 biens, & sa vie en tous lieux où le salut
 de celuy qui luy commãde le requiert,
 ny ne peut-on dire que ce soit lâcheté
 ou folie , que pour vne teste tant de
 milliers reçoient tant de coups , &
 avec tant de tuerie lon rachete la vie
 bien souuent d'un vieillard , & desia
 tout cassé , & tout ainsi que tout le
 corps rend obeissance à l'ame , com-
 bien qu'il soit d'autant plus grand , &
 plus beau qu'elle demeurant en lieu se-
 cret toute foiblette, sans que lon puis-
 se sçauoir au vray en quel endroit elle
 se retire: les mains neâtmoins, les yeux
 & les piedz , luy font seruire , elle est
 contregardee de ceste peau, par son cõ-
 mandemēt, nous nous couchõs, ou sans
 cesse nous allons çà & là, quand elle

l'a ordonné, soit que le maistre soit aua-
re, nous courons toute la mer pour fai-
re profit, ou soit qu'il soit ambitieux,
nous tendons nostre bras au feu, ou
volontairement nous nous precipitôs:
aussi ceste immense multitude circuye
par vne seule ame est gouvernee par
son sens: & flechie par la raison: Et si
par son conseil elle n'estoit maintenue,
elle seroit incontinet accablee & fra-
cassée par ses propres forces.

4 **I**Ls aiment donques leur conserua-
tion, quand pour vn homme ils
meinent au combat dix legions, quand
ils s'aduancent aux premiers rangs, &
presentent leurs poitrines aux estoca-
des & coups, craignans que les ensei-
gnes de leur Prince ne soient renuer-
lez, d'autant qu'il est le lien, par le
moyen duquel la chose publique s'en-
tretien. C'est cet Esprit vital, que tant
de milliers d'hommes respirent, qui à
part soy ne seroient rien fors embar-
rassement & proye, si l'ame de cet Em-
pire en estoit soustraite.

*Le Prince prescrué,
La volonté demeure
Pareille à tout subiect:*

*Mais s'il aduient qu'il meure,
Lors chacun rompt la foy.*

Ce malheur là sera caüé de destruire la paix qui est à Rome: cestuy-là mettra en ruine la prosperité d'une si brave nation: & ce peuple-cy sera aussi loügement esloigné d'un tel peril, comme il sçaura porter le frein, lequel s'il vient a rompre, ou par quelque inconuenient l'ayant secoué, il ne souffre que l'on luy remette. Ceste vnion & connexion de ce grand Empire s'esclatera en plusieurs parts, & la domination de ceste ville prendra fin, avec l'obeyssance: tellement que les Roys & les Princes, ou quelque autre titre que lon leur donne, estans tuteurs de l'estat public, ce n'est pas de merueille s'ils font aimer, voire plus que ceux qui particulièrement nous appartiennent: car si les hommes bien auisez ont en plus grande recommandation le public, que le particulier, il s'ensuit aussi qu'il leur touche encor de plus pres que celuy-là, en la personne duquel la Republique est conuertie. Aussi par cy deuant Cesar s'estoit tellement reuestu de la Republique, qu'elle n'eust sceu se communiquer à vn second, sans la perte de

l'un & l'autre : car comme à cestuy les forces sont necessaires, aussi celle-là a besoin de chef.

5 **I**L pourroit sembler que mon propos se soit fort esloigné de mon sujet : mais certes il touche fort à ceste matiere : Car si (comme il se peut voir maintenant) vous estes l'ame de la Republique, & elle vostre corps : vous cognoïsez (comme ie croy) combien la Cleinence est necessaire, d'autant que c'est à vous mesmes que vous pardonnez, lors que vous peniez pardonner à autruy. Il faut donques faire grace aux citoyens de mauuaise vie, ne plus ne moins qu'à des membres perclus, & s'il aduient qu'il soit besoin de tirer du sang il y faut tenir la main, de peur qu'il ne se fasse onverture plus grande qu'il n'est expedient. La Clemence donques, comme ie disois estre selon le naturel de tous hommes, est principalement bien seante à tous ceux qui commandent : d'autant qu'ils ont en main plus de choses à conseruer, & qu'oultre cela elle se demonstre en bien plus ample subiect : car la cruauté d'un particulier n'est pas beaucoup dan-

gereuse. La felonnie d'un Prince c'est vne guerre: Et veu que les vertus ont vne certaine concordance entre elles, & que pas vne n'est meilleure, ou plus honneste, quelqu'une toutefois se trouue plus conuenable à d'aucunes personnes, la magnanimité est bien seante à tout homme mortel, voire à cestuy-là lequel est moins que rien, Qu'y a-il de plus grand, ou plus courageux que repousser la mauuaise fortune? Ceste magnanimité toutesfois en a bien de plus grandes occasions, lors de la prospérité, & reluit bien davantage en vn siege Royal, qu'en vn lieu tout vny & plat. En quelque maison qu'arriue la Clemence, elle la rend heureuse & tranquille: Mais en vne cour tant plus elle est rare, plus elle est admirable. Car qui a-il de plus recommandable que celuy-la, au courroux duquel, rien n'est se pouuant opposer, à la rigoureuse ordonnance duquel ceux mesmes qui meurent acquiescent, auquel personne ne demande raison, voire s'il le prend vn peu plus à cœur, ne luy ose pas mesme faire priere, se retenir la main à soy, & mesme en vser mieux, & plus doucement se represen-

tât cecy. Il n'y a celuy qui ne puisse faire mourir vn autre contre la lóy : mais quant à sauuer, nul ne le peut, fors que moy. Vn grand courage conuient bien à vne grâde fortune, lequel s'il ne s'esfleue selon qu'elle est, tellement qu'il ait le dessus, elle le renuerite iuiques dans terre. Le propre au demeurant d'vn homme de grand cœur, c'est d'estre doux & tranquille, & ne faire iamais compte des iniures & offences. C'est à faire aux femmes de se mettre par vn courroux en fureur, & à des bestes sauuages, mais non aux genereules de detchirer, & pourluiure ceux qui sont abbatus. Les Lyons & Elephans laissent-la ceux qu'ils ont renueriez. S'acheurter est du naturel des bestes, qui n'ont pas le cœur noble. La cholere dangereuse & inexorable, n'est pas seante à vn Roy; car il n'apparoist guerres plus grand, que celuy auquel il s'esgale en se courrouçant: mais s'il donne la vie, & sauue l'honneur à ceux qui sont en dâger de la perdre, ou qui l'ont merité, il fait ce qui n'est permis à aucun de faire sinon à celuy qui a la puissance de tout. Car la vie s'oste bien à vn plus grand, mais ne se donne iamais

qu'à vn inferieur. Conseruer, c'est le propre d'vne excelléte fortune, laquelle ne se doit iamais d'auantage respec-
 ter, fors qu'ayant obtenu ce poinct-
 là, d'auoir vn pareil pouuoir, que les
 Dieux, par la bonté desquels, nous ve-
 nons tous en ceste lumiere, tant bons,
 que mauuais. Que le Prince doncques
 s'appropriant le naturel des Dieux,
 prenne plaisir à voir quelques vns de
 ses subjects, pource qu'ils sont gens de
 valeur & de bié, qu'il en laisse vne par-
 tie ne seruir que de nombre: d'autres
 qu'il soit bien aise de ce qu'ils font, &
 qu'il en souffre aussi quelques autres.
 La magnanimité est bien seante à tout
 homme mortel, voire à cestuy-là qui est
 le plus infirme: Car que peut-il auoir
 de plus grand, ou plus courageux que
 de repousser vn malheur? ceste magna-
 nimité toutesfois a bien plus de lustre
 parmy la prosperité.

6 **C**onsiderez que ceste cité en la-
 quelle vne foule par les plus
 grandes rues coulant sans intermissiõ
 se froissera, toutes & quantesfois qu'il
 y aura quelque obstacle qui retardera
 son cours: pareil à vn torrèt rapide, en

laquelle il faut trois rues en mesme temps empéchees pour trois theatres, en laquelle se contomme tout ce qui se cultiue aux autres prouinces : quelle solitude, & lieu vague elle deuiendra s'il n'y demeure autre chose, fors ce qu'un Iuge seuerer voudra abîoudre? Quel Iuge criminel se trouuera-il qui ne soit coupable du mesme fait dont il recerche les autres? Qui sera l'accusateur exempt du crime? Et ne sçay pas s'il y a perionne qui tienne plus roide à faire pardon, que celuy qui l'a plus de fois merité. Tous auons peché, les vns griefuement, autres legerement, autres de guet à pend, d'autres poussez par inconuenient, ou qui se sont laissez emporter à la meschanceté d'autruy, quelques fois n'auons pas sceu tenir ferme en de bonnes resolutions, & auons perdu nostre innocence mal-gré nous & y resistans. Nous n'auons pas seulement offensé, mais sans fin & sans cesse nous offençons, voire quand quelqu'un auroit si bié purifié son ame, que rien ne la peust plus destourner ny suborner, c'est tousiours neantmoins en pechant qu'il parvient à ce point d'innocence.

7 **O**R d'autant que j'ay fait mention des Dieux, i'establiray icy vn fort bon exemple au Prince pour s'y cōformer, qu'il mette peine d'estre tel à l'endroit de ses citoyens qu'il les desire, & que les Dieux soient au sien. Serroit-il donques expedient d'auoir les Dieux inexorables à nos fautes & pechez? est-il bon qu'ils nous pouruiuent iutques à l'extremité? & qui sera le Roy qui s'en puisse tant bien garantir, duquel les deuins recueillent les membres foudroyez? Et puis que les Dieux se rendent placables, & qu'avec quelque raison ils ne punissent pas sur le champ par leur foudre les forfaités des plus grands, combien est-il plus raisonnable que l'homme estably sur l'autre homme exerce son commandement en toute douceur de courage? Considerant à sçauoir si l'estat de ce monde n'est pas plus agreable & plaisant à nos yeux, quand le iour est pur & serain, que quand tout est foudroyé par orages frequens, & que les feux esclairent deçà & delà. Or est il ainsi que la face d'vn tranquille & moderé Empire n'est point autre que celle d'vn ciel serain & luyfant. Le regne cruel

est troublé & obscurcy de tenebres entre gens tremblans, & à chaque bruit qui suruient tressaillans, non pas meismes sans faire branler celuy qui renuerse toutes choses. Cela seroit encores plus tolerable à des particuliers qui se vangoient opiniastrement: Car ils peuuent estre outragez. Et leur facherie procede de quelque iniure qu'ils ont receue: ils craignent avec cela le mepris, & qu'il ne semble que de ne rendre la pareille à ceux qui les ont interessez, ce ne soit plustost impuissance, que clemence, mais à celuy qui a la vengeance en main la negligiant, il s'acquiert vne certaine louange de debonnaïreté. Il est trop plus libre à ceux qui tiennent vn moindre lieu d'auancer la main, de plaider & d'entrer en querelle: les coups entre pareils ne sont pas d'importance, la crierie meisme à vn Roy, & les outrageuses paroles derogent à sa maiesté.

8 **V**Ous estimerez estre vne chose bien dure que d'oster aux Rois la liberté de parler; que les plus petits ont bien, qu'à la verité ce seroit seruir, & non pas commander. Mais quoy, ne

cognoissez vous pas cela n'estre pas à vous, mais à nous vne seruitude? La cōdition est bien autre de ceux, qui ne paroissans point en vne troupe sont cachez, desquels les vertus pour se faire cognoistre, ont longuement à combattre, & leurs vices pareillement sont en tenebres. Le bruit commun obierue tant vos-faits que vos dits, & pource perionne ne s'en doit traouiller dauantage, que ceux lesquels quelque reputatiō qu'ils puissent auoir, l'auront tousiours fort grande. Combien y a-il de choies, lesquelles ne nous estans permises, nous seroient en faueur de vous licites? Je puis en quelque endroit que ce soit de la ville me pourmener tout seul sans crainte, combien que ie n'aye compagnie quelconque, & n'aye laissé perionne à la maison, ny espee à mon costé. Quant a vous, vous estes cōtraint de viure en armes au milieu de vostre paix, vous ne pouuez vous escarter de vostre grandeur, elle vous assiege, & quelque part que vous vous vouliez abaisser, elle vous poursuit avec grand appareil. Et voila la seruitude d'vne bien grande grandeur, ne se pouuoir faire moindre: mais ceste necessité

vous est commune avec les Dieux: car le Ciel les a là attachez, & ne leur est non plus permis de s'abaisser, comme ce ne vous seroit pas chose feure. Vous estes cloué à vostre Altesse, nos deportemens sont apperceus de peu de gens; nous pouuons nous aduancer, nous retirer & changer de condition, sans que le public en puisse prendre cognoissance: pour vous il ne vous peut aduenir de vous pouuoir cacher, non plus qu'au soleil: vous auez prou de lumieres qui vous esclairent, & les yeux d'un chacun sont tournez sur vous, & pensant vous retirer vous apparaissez: vous ne pouuez vous cholerer que tout ne soit interessé, & par mesme moyen, vous ne scauriés ruiner, affliger, ou mal traiter personne, que tout ce qui est à l'environ n'en soit brisé, esbranlé, ne trefaille. Et tout ainsi que le tonnerre tombant donne frayeur à tout chacun, mais ne faiçt ny porte dommage qu'à bien peu, pareillement les chastimens des grandes puissances sont bien plus d'estonnement que de mal, & ce n'est pas sans raison: Car on ne cõsidere pas en celuy, qui a tout pouuoir tant ce

qu'il a fait, comme ce qu'il pourroit bien faire d'avantage. Il faut prier que les hommes particuliers sôt plus faciles à estre offencez de rechef par la tolerance des iniures precedentes: mais la fermeté des Rois s'affermit tousiours par la douceur, d'autant que la vengeance ordinaire reprime la haine de peu, & irrite celle de tout le monde. Il faut que l'enuie de faire cruauté cesse avant l'occasion, autrement ne plus ne moins que les arbres que l'on eteste repullulent en plusieurs rameaux, & prou d'especes de plant se couppent afin qu'el les reiettent plus espessement: ainsi la cruauté des Rois augmente le nombre de ses ennemis en les voulant oster: car les parens & enfans de ceux que l'on fait mourir prennent la place des particuliers que l'on a tuez: Et quainsi soit, ie vous le veux remonstrer par vn exemple de l'vn des vostres.

9 **L**E diuin Auguste se trouuera auoir esté vn Prince bien doux, si l'on le veut prendre depuis qu'il fut bien estably: Car à dire la verité, il auoit pris les armes generalement contre la Republique, estant de l'age que
vous

vous estes à present, & n'ayant encor gueres plus de vingt deux ans, il auoit jamis la dague dás le sein de ses amis, desia il auoit fait entreprise sur la personne de Marc Anthoine Consul, & auoit fait declarer ennemy son Colleague, mais ayant passé les quarante, & seiournant en la Gaule, l'on luy apporta vn aduertissement, que Cinna homme d'entendement assez grossier dressoit vne partie cõtre luy, & declare lon où, quand, & comment il se deliberoit de l'attaquer. L'vn de ceux qui en estoit, decouuroit le fait: surquoy Auguste deliberé d'é auoir la raison; il comãda d'assembler le cõseil de ses amis, il ne repositoit en façõ du mode, la nuit se repreientant qu'il falloit cõdamner vn ieune Gentil-homme, sans cela hõme de bien, nepueu de Cnee Pompee, & n'estoit desia plus en sa puissance de pouuoir faire mourir vn seul homme: tellement qu'à son soupper, pendant qu'il commandoit l'ordonnance de sa proscription, par fois il faisoit entendre en soupirant quelques voix diuerses, & cõtraires en soy-mesmes. Quoy donc? souffriray-ie mon meurtrier se promener en toute seureté, pendant

que ie suis en perplexité? Donques ce-
 luy-là ne souffrira point de punition,
 qui n'a point seulement déterminé de
 tuer, mais d'immoler ceste teste, en vain
 assaillie par tant de batailles nauales
 & terrestres, & demeuree saine & sau-
 ue? car il'auoit penié pour le mieux de
 l'aborder en sacrifiant. Puis de rechef
 quelque silence entredeux il se cour-
 rouffoit parlant bien plus haut, plus à
 luy-mesme que non pas à Cinna. Pour
 qui desirez vous de viure, si vn tel nom-
 bre de gens ont interest à vostre mort?
 quand cesseront les supplices? quād ces-
 sera le sang? ie suis le chef exposé à tous
 les braues ieunes hommes, contre le-
 quel ils aiguissent le tranchât de leurs
 espees: l'on ne doit point faire tant de
 ma vie, si pour la preseruer il faut que
 tant de choses perissent. Sa femme Li-
 uia finalement vient à l'interrompre:
 Et quoy, dit-elle, voudriez vous bien
 receuoir le conseil d'vne femme? faites
 ce que les medecins ont en prattique
 de faire, lesquels voyans que leurs re-
 medes ordinaires ne succedent pas, ils
 esprouent les cōtraires. Iusques à huy
 vous n'auiez rien aduancé par vostre fe-
 uerité. Lepide a suiuy Saluidiene, Mu-

rene Lepide, Cépion Murene, Egnace Cépion, afin que ie ne face point mention de tant d'autres, que i'ay honte auoir eu tant de hardiesse. Essayez maintenant comme vous succedera la Clemence. Pardónez a L. Cinna, il est decouuert, il ne vous peut plus offencer, mais il pourroit bien seruir à vostre reputation. Bien ioyeux en luy-mesme de ce qu'il auoit trouué cet aduocat, il remercia de cela sa femme, & soudain contremande ses amis qu'il auoit priez de venir au conseil, commandant que l'on luy amenast Cinna tout seul, & ayant fait retirer tout le monde au sortir de sa chambre, voulut que l'on baillast aussi vne chaire à Cinna, & luy dit: Je te demande premierement vne chose, Cinna, que surce que i'ay à te dire tu ne m'interrompes point au milieu de mon discours, l'ó te baillera puis apres tout loisir de parler. Je t'ay, Cinna, t'ayant rencontré portant les armes contre moy, & n'estant pas seulement deuenu, mais n'ay mó ennemy, cónserué & sauué la vie, ie t'ay contregardé tout le bien de ta maison, si qu'aniourd'uy tu es tant à ton aise, & tant riche, que les victorieux portent enuie à toy

qui as esté vaincu : ie t'ay poursuiuant la sacrificature fauorité, laissant en arriere plusieurs autres, dequels les peres m'auoient iuiuy à la guerre : & t'ayant en tant de iortes obligé, tu as entrepris de me tuer : & sur ceste parole s'estant pris a elcrier qu'il estoit fort esloigné d vne telle folie; Et quoy dit-il, Cinna, vous ne me tenez pas vostre parole, il estoit arresté que ne m'inferrompriez point : vous estes, di-ie, apres à me tuer, luy ipeficiant les lieux, les complices, le iour, & le moyé de la trahison, & à qui l'on auoit baillé l'espee. Et lors le voyant tout pensif & peneux, & se tenant tout coy, ne sonnant mot, plustost pressé de sa consciéce que de la conuention. Qui te meut, dit-il, d'être prédre cela? afin que tu sois toy-mesme prince? La Republique certes seroit en fort mauuais estat, s'il n'y auoit que moy qui t'engardast d'y paruenir. Tu ne peux pas donner ordre aux affaires de ta maison, dernieremét par la faueur d'vn affranchy tu perdis ta cause deuant vn simple Iuge, n'as-tu point choië plus aitee à faire que de te prendre à Cesar? Dites moy ie vous prie, quand bien il n'y auroit que moy

qui retardast vos esperances, pensez-vous que Paulus Fabius Maximus, les Cossiens & Seruiliens l'endurent, & vne si grande troupe de noblesse, qui ne sont pas honorez de petites qualitez, mais qui sont illustrez des marques honorables de leurs predecesseurs ? Et pour n'occuper point la meilleure partie de ce discours par le recit de sa remonstrance : Il est bien certain qu'il luy tint propos plus de deux heures durant, continuant expressement ce chastiment, duquel il se vouloit seulement contenter. Finalement luy dit. Je te donne pour la seconde fois la vie, Cinna, comme à mon ennemy, & puis comme à vn poltron & parricide ; que d'aujourd'huy l'amitié commence entre nous, & faisons preuue, sçauoir si ie t'auray sauué la vie avec plus d'integrité, que tu ne l'auras recogneu. Apres cela, il luy fit auoir le Consulat, sans qu'il y pensast, & aux moyens de s'agrandir qu'il n'eust osé pretendre. Aussi luy fut-il de là en auant tres-affectionné & fort fidele, & le fit son seul heritier, & onques puis n'aduint à personne de conspirer contre luy.

10 **T**On ayeul pardonna à ceux qu'il auoit vaincus, autrement s'il ne leur eust pardonné, à qui eust-il commandé? Saluste, les Cocceiens & Dulliens, & toute la premiere compagnie qui approchoit le plus pres de sa personne, fut louee des bandes de ses ennemis, car les Domitiens, Messales, Asiniens & Cicerons, & finalement toute l'essite de la ville ne tenoit vie que de sa Clemence. Et Lepide mesme combien de temps a-il esté sans le vouloir faire mourir? Il l'a souffert plusieurs annees vsant encor des ornemens de Prince, & quant à son estat de grand Pontife, il n'endura iamais qu'il fust transferé en luy qu'apres sa mort: d'autant qu'il aimoit beaucoup mieux qu'il luy fust attribué à honneur, que non pas l'en auoir spolié. Ce fut ceste clemence-la, qui toute sa vie le conduisit en toute seureté & sauueté, ce fut elle qui le rendit agreable & fauorisé, combien qu'il se fust aduancé de mettre la main sur la Republique, sans auoir encor dompté tant de testes qui restoient. C'est elle qui auourd'huy luy donne la reputation laquelle à grand peine les Princes

de leur viuant se peuuent acquerir: Et le recognoissons Dieu, non comme par commandement, mais d'autât que nous croyons qu'Auguste a esté vn bõ Prince, & confessons que le nom du Pere du Pays luy estoit bien conuenable, nõ pour autre raison, sinon que pour le regard des outrages faits à sa personne, que les Princes ordinairement prennent plus à cœur, que les autres offenses. Il ne les recherchoit avec aucune cruauté, pource que des gaufferies iniurieuses dites contre luy, il ne s'en est fait que rire, pource qu'il sembloit que c'estoit luy-mesme qui souffroit le chastiment qu'il ordonnoit à autrui; & d'autant aussi que tous ceux qu'il auoit condamnez, à cause d'adultere commis en sa maison, tant s'en faut qu'il les ait fait tuer, que les laissant aller leur donnoit amples sauf-conduits pour leur sepreté. Voila ce que ló peut proprement appeller pardonner, quãd lon voit que plusieurs prennent la querelle pour vous, & que vous gratifiant vous mesmes par le sang d'autrui, ne donnez pas seulement la vie, mais la conferuez.

II **T**outes ces choses se firent par Auguste, estant desia d'aage & tirant sur la vieillesse, en ieunesse il auoit esté ardent & brulant de chole-re, & fit beaucoup de choses, lesquelles il regardoit puis apres d'vn mauuais œil. Personne n'osera faire comparai-son de vostre douceur avec celle du di-uin Auguste, encores qu'en recompence de sa ieunesse guerriere, il ait conti-nué sa vieillesse iusques à vne grande maturité. Je veux bien qu'il ait esté mo-deré & clement, c'a esté apres auoir infecté la mer de sang Romain pres Actium, c'a esté apres auoir fracassé & & mis à fond en Sicile les vaisseaux, & ceux d'autrui, c'a esté apres les ieuX Perusins, & les proscriptions. Quant à moy, ie ne puis appeller Clemence se-lasser de sa cruauté. Mais voicy Cesar la vraye Clemence dont tu vses enuers nous, celle qui ne procede point de re-pentance de nous auoir esté mauuais, & qui ne tient aucune tache d'auoir iamais respandu le sang. Voila la plus certaine moderation d'esprit en vne squeraine puissance, & la plus euiden-te affection que l'on puisse porter au genre humain, n'estre point embrasé

de conuoitise ou de temerité, ne vouloir point sonder par experiéce sur les meschantes imitations des Princes qui nous ont precedé quelle puissance l'on peut prendre sur ces Citoyens, mais bien de rendre mouffe le trenchant du glauiue de son Empire. Tu nous as Cesar, maintenu la ville sans cruauté, & as effectué ce dont tu t'es vanté avec grandeur de courage, que tu n'as en lieu du monde fait encores tomber vne goutte du sang humain. Ce qui est d'autant & plus grand & admirable que iamais homme n'a commencé plustost d'auoir le glauiue en sa disposition. Tant y a que la Clemence ne nous rend pas seulement plus recommandables, mais encor plus asseurez. De là dépend toute la dignité & conseruation des Empires, puis que par elle les Roys vieillissent, & en fin transmettent leurs Royaumes à leur posterité: la puissance des tyrans est odieuse & de petite duree. Quelle difference y a-il entre le tyran & le Roy? L'apparence de leur fortune & leur licence est toute pareille, si ce n'est que le tyran crudelise avec delice, & les Roys iamais, si ce n'est avec grande raison & par necessité.

12 **Q** Voy doncques? les Roys font-ils pas mourir quelquefois les hommes? oy, mais ce n'est sinon que l'vtilité publique leur dit qu'il est expedient de ce faire: mais les tyrans le font pour leur contentement. Le tyran au demeurant differe d'avec le Roy, nō pas de nom, mais d'action. Car meisme Dionysius le grand merite, & peut à bon droict estre preferé à beaucoup de Roys: & qui est-ce qui empesche que Sylla ne puisse estre appellé tyran, à la cruauté duquel rien ne peut mettre fin, sinon qu'il eust tué tous ses ennemis, encor qu'il se fut destitué de la Dictature, reprenant la robbe longue? Quel tyran au reste avec plus d'avidité aual-la iamais le sang humain que luy, lequel commanda pour vnē fois de coapper la gorge à sept mille citoyens Romains? Et comme fort pres de là estant assemblee au temple de Bellonne, l'on oit la clameur de tant de gens, qui gemissoient se voyans tailler en pieces, le Senat fort troublé d'vn tel acte; Continuons dit-il (Peres conscripts) ce ne sont que quelques seditieux que lon tue par mon commandement. Il ne mentoit point en cela: car c'estoient

fort peu de gens au gré de Sylla . Mais bien tost par son exemple nous parviendrons au moyen qu'il faut tenir pour se ressentir de ses ennemis , tout ny plus ne moins cōme si vos citoyens arrachez d'un mesme corps auoient prins le nom & qualité de vos ennemis. Cependant la Clemence fait clairement voir ce que ie disois, c'est qu'il y a bien grande difference entre le Roy & le tyran, bié que l'un & l'autre soit enuironué d'hallebardiers : Mais l'un se sert de ceste force , pour l'establisement d'une trāquillité , l'autre afin que par vne grande frayeur il reprime vne grande haine. Qui plus est, il ne regarde point avec assurece ceux entre les mains desquels il s'est commis, mais il est agité diuersemenut en discours tous cōtraires : Car se voyant hay pource qu'il se fait craindre , il veut estre crainit pource qu'il s'est fait hayr : & vse de cet execrable vers , qui en a tant ruiné,

Qu'ils me bayent pourueu qu'ils me craignent.

Ignorant qu'elle rage s'engendre depuis qu'une inimitié est parvenue à vne extremité : car la crainte moderee retient les esprits, mais la continuelle &

violente, & apportant tout le pis qu'o
 ſçauroit faire, reueille les plus endor-
 mis pour les rendre audacieux, hardis,
 & leur mettre en fantaſie de hazarder
 tout: Et ainſi penſant enfermer les be-
 ſtes ſauuages dans les toiles, & que le
 veneur par derriere à courſe de cheual
 les pourſuiue à coups de trait, elles ef-
 fayeront de ſe ſauuer, rebrouſſant le
 chemin par où elles fuyoient, foulans
 aux piedz toute crainte. La plus roide
 vertu que nous ayons, c'eſt celle que la
 derniere neceſſité no⁹ extorque. Il eſt
 beſoin que la peur nous laiſſe quelque
 moyen de ſe ſauuer, & nous face mon-
 ſtre de plus grande eſperance, que non
 pas de danger: Autrement depuis que
 l'inconuenient ſe trouue tout pareil à
 celuy qui n'attente rien, il y a conten-
 temēt de ſe mettre au hazard, & ne fai-
 re nul eſtat de la vie, qui n'eſt plus no-
 ſtre. A vn Roy gracieux & tranquille,
 les forces qu'il aſſemble luy ſont fi-
 deles, lesquelles il entend employer
 pour la conſeruation publique, & le
 ſoldat qui cherche l'honneur endure
 toute fatigue patiemment, comme
 deffendant les ſiens: car lon eſtime
 qu'il traueille pour la ſeurté publique:

mais celuy qui est plein d'aigreur & sanguinaire, c'est chose necessaire que ceux qui sont à son seruice, y soient à contre-cœur:

13 **P**ERSONNE ne sçauroit auoir aucuns ministres de loyalle & bône volonté, desquels il se veut seruir comme de tourmens, gehennes, & autres ferremens destinez pour faire mourir les hommes, deuant lesquels il les expose ne plus ne moins, que deuant bestes sauuages: luy mesme estant plus coupable & angoissé que tous les malfaiçteurs du monde, comme celuy qui redoute Dieu & les hommes, tesmoins & vengeurs de ses meschancetez, réduit en tel point qu'il ne luy est pas permis de changer sa façon de faire. La cruauté ayant bien cela, voire de tres-mechant entre autres choses: Il faut continuer, & tous passages pour prendre quelque meilleur chemin, luy sont bouchez: Car la sceleratesse ne se maintient que par sceleratesse. Qui a-il au demeurant plus malheureux que celuy qui par necessité est contraint de mal faire? O que cestui-là est miserable! mais certes quât à luy: car pour les

autres, ce seroit chose illicite d'ë auoir compaisiõ, lequel exerçant sa puissance par meurtres & pillages, s'est rendu toutes choses suspectes, tant domestiques qu'autres; & ne pouuât s'asseurer de la loyauté de les amis, ne de la pieté de les enfans, n'a autre recours qu'aux armes, desquelles mesme il a peur; lequel quãd il a bien cõsideré, & ce qu'il a fait, & ce qu'il a intention de faire, & a ouuert sa conscience réplie de méchancetez & de remors, souuét craint la mort, & la desire encor plus souuét, plus odieux à luy-mesme, que non pas à ceux qu'il tient en seruitude. Et au cõtraire celuy qui a en recommandation le public, & ne prend point sous sa sauuegarde plustost vne chose que l'autre, & qui donne substance à toutes les parties de la Republique également, comme à celles de son corps, enclin tousiours à choses plus douces, & ores qu'il fut expedient de chastier, faisant assez paroistre combien il a de regret de mettre la main à vn remede tant facheux: dãs l'esprit duquel ne loge nulle hostilité ny cruauté: qui meine sa puissance doucement & salutairement, desirant que ses cõmandemens soient ap-

prouuez de ses citoyens, s'estimant en luy-mesme assez grandement heureux, s'il rend vn chacun participant de son bon-heur, affable en parole, facile en accez, d'un visage attrayât qui gaigne fort le cœur du peuple amiable, adonné à vouloir choses equitables, cōtraire aux desraisonnables, aymé de toute la ville, deffendu, & honoré, duquel vn chacun tienne tous semblables propos en public qu'en particulier: & pource desirât d'esseüer leurs enfans, chassans la sterilité affectee, durant vne deuotion publique, ne faians doute q̄ leurs enfans ne leur soient infiniment redevables de leur auoir fait cognoistre vn siecle si heureux. Vn tel Prince assez asseuré de tant d'obligations, n'aura que faire d'auoir d'autres gardes, n'estant environné d'armes, que pour luy seruir d'ornement & parade.

14 **Q**uel est donques son vray deuoir? Tel qu'est celuy des bons Peres, qui tacent coustumierement leurs enfans amiablement, souuentefois avec menaces, & quelquefois les reprennent avec les verges. Seroit-il possible qu'un homme bié sage voulut

desheriter son fils pour la premiere offence? Iamais n'est amené à auctoriser ce decret-là, si ce n'est que plusieurs & bien grands outrages ayent surmôté sa paciēce, & que ce qu'il craint soit beaucoup plus dangereux, que ce dont il se plaint; il cherche tous moyens auparavant par lesquels il puisse ramener ceste ieunesse non encores bien arrestee & toute desbauchee, mais cognoissāt qu'elle est deploreē, il esprouue les derniers remedes: nul ne vient à la rigueur d'une punition, si ce n'est apres qu'il a employé tous autres expediens. Ce qu'il faut qu'un bon pere face, il faut q̄ le Prince en vse de mesme, auquel nous donnons tiltre de pere du pays, non induits à ce faire par vaine flatterie: car toutes les autres qualitez leur sont donnees par honneur: mais les auons appelez grands, heureux, Augustes, & auons ramassé tout ce que nous auons peu de tels tiltres, pour contenter leur ambitieuse maiesté: mais quand nous l'auons nommé Pere de la Patrie, ce n'a esté à autre fin que pour luy faire entendre que la puissance paternelle qui luy est donnee, est la plus temperee, afin de pro-

curer le bien de les enfans postposant le sien. Or faut-il que le Pere coupe le plus tard qu'il pourra les membres, & ores qu'il les eust coupez qu'il desire a le les faire remettre, qu'il gemisse en les retranchant, apres auoir souuent & long temps reculé: car il y a fort peu à dire entre celuy qui cōdamne promptement & celuy qui le fait volontairement. Et aussi peu de difference entre celuy qui punit iniquemēt, & celuy qui chastie trop alprement. Nous auōs de ce temps oy parler, que Erixone Cheualier Romain pour auoir donné les estriuieres à son fils, fut en pleine place par le peuple quasi tout percé de coups de poinçons, & qu'à grand peine l'auctorité d'Auguste le peust arracher d'entre les mains des Peres, & des enfans mutinez.

15 **C**Hacun a eu en admiratiō le fait de Tarius, lequel ayant surpris son fils en parricide, apres l'en auoir conuaincu, le condamna à estre banny, & d'autant qu'il s'estoit contenté du seul bannissement, & de bannissement specifié: car il confina le parricide à Marseille, & luy enuoya sa pension or-

dinaire pareille à celle qu'il luy souloit
bailler avant qu'estre condamné. Ceste
liberalité fut cause, qu'en la Cité, en
laquelle iamais ne manque d'appuy,
mesme aux plus méchans, personne ne
reuoqua oncques en doute que le cri-
minel ne fust à bon droict condamné,
& lequel le Pere qui ne le pouuoit
hayr, pouuoit s'il eust voulu bien faire
mourir. Je vous fourniray paz cest exé-
ple moyen de faire la comparaison du
bon Pere avec le bon Prince. Tarius
voulant auoir iugement de son fils, il
pria Cesar Auguste d'assister au con-
seil, il vint en la maison d'vn particu-
lier, il s'assit, & se trouua au conseil
d'autruy comme vn autre, ne voulant
point faire responce que l'on vint en
son logis. Ce que si l'on eust fait, la co-
gnoissance en eust appartenu à Augu-
ste, & non pas au Père: Le procès estât
veu, & toutes choses meurement con-
fiderées, tant ce qui estoit allegué par
le ieune homme, comme les faits dont
il estoit chargé, il requist que chacun
eust à mettre par escrit son opinion,
de peur que celle de l'Empereur ne fust
suyuie de tous les autres. Et au para-
uât que les billets vinssent à estre leuz,

protesta de n'accepter rien de la succession de Tarius tres-riche homme. Quelqu'un de petit courage pourra dire, il eust crainte qu'il ne semblaist qu'il voulust ouurir vn moyen de paruenir à son desir par la condemnation de ce fils. Je suis tout au contraire d'auis, qu'un chacun de nous doit auoir assez d'assurance en sa bonne conscience, contre les sinistres & malignes opinions: mais les Princes doiuent faire beaucoup de choses seruantes à leur reputation. Il fit serment de ne se mesler en façon du monde de la succession. Tarius en ce faisant (à dire verité) perdit en vn mesme iour ses deux heritiers: Mais aussi l'Empereur racheta la liberté de pouuoir dire sa sentence, & apres auoir fait cognoistre que sa seuerité estoit gratuite, & sans interest (chose à quoy vn Prince doit soigneusement prendre garde) fut d'auis qu'il le falloit releguer, où bon sembleroit au Pere. Il n'ordonna point ny sac de cuir, ny des serpens, ny quatre murailles, se souuenant non de ce qu'il estoit question, mais au conseil de qui il donnoit opinion: Dist que le Pere deuoit estre satisfait de la plus gra-

tieuse espece de punition , à l'endroit de son fils bien fort ieune , iuicité à ce mal-heureux acte, auquel, ce qui luy tenoit lieu d'innocence , il s'estoit porté fort timidement , & qu'il le falloit eslongner de la ville , & de la presence de son Pere,

16 **O** Qu'vn tel personnage estoit digne d'estre appellé en cōseil par les Senateurs! O cōbien digne d'estre par eux institué coheritier à leurs enfans innocens! Ceste Clemence est celle qui est bien seante à vn Prince, que en quelque lieu qu'il arriue, il face que tout se compose avec plus grande douceur. Nul ne soit à vn Roy en si vile & abiecte estimation, qu'il n'en sente bien la perte, lequel, quel qu'il puisse estre, fait portion de son Empire. Prenons l'exemple de cela par les petits au milieu des grands Empires: car il ny a pas seulement vne sorte d'Empire. Le Prince l'a sur ses citoyens, le Pere sur ses enfans, le Precepteur sur ceux qu'il apprend, le Capitaine ou Sergent sur ses soldats. Ne dirons nous pas que ce sera vn tres-mauuais Pere qui voudroit pour de bié legeres choses trait-

ter ses enfans à coups de baston? Ou lequel des Precepteurs sera-il estimé plus digne d'apprendre les sciences, ou celuy qui assomme ses disciples de coups, s'ils ont eu faute de memoire à retenir quelque chose, ou bien si ayans l'œil vn peu trop pesant, ils hesitent en lisant, ou celuy qui ayme mieux par reprehension & vergongne les corriger & apprendre? Mettez vn Capitaine ou Sergent qui soit cruel, les soldats le quitteront, auxquels toutesfois l'on pardonne. Seroit-il bien raisonnable de traiter l'homme plus durement & insupportablement que non pas les bestes bruttes? Or est-il qu'vn bon Cavalcadour n'effarouche point son cheual avec forces coups: car il deuiendra paoureux & retif, si en le touchant doucement vous ne l'amadouez. Autât en fait le veneur dressant ses ieunes chiens à suyure les voyes de la beste: Car ils se rabutteront d'vne peur qui les fera degenerer, ny pourtant ne leur permet pas d'aller à l'abandon çà & là. Adioustez à cecy si bon vous semble, le reste du bestial, qui ne va que le pas, lequel, encores qu'il semble auoir esté créé pour estre mal & miserable-

ment traité, neantmoins pour l'estre trop rudement, il est contraint s'enfuir.

17 **I**L n'y a creature au monde plus mal-aïlée, ny qui ait plus de besoin d'estre gouvernee avec dexterité, ny de qui il raille plus endurer, que de l'homme. Car quelle plus grande folie peut-il estre que d'auoir honte de se mettre en cholere cõtre des chiens, & des cheuaux, & que l'hõme soit de pire conditiõ qu'eux? L'on remedie aux maladies, lon ne se courrouce point. Or est-il que la maladie des hõmes est spirituelle, & demãde vne medecine gratieuse, mesme que le Medecin ne porte aucune mauuaïse volonté au patient. C'est le tour d'vn mauuais Medecin de se deffier de pouuoir guerir, pareillement à l'endroit de ceux desquels l'esprit est mal ordonné, il faut que celuy auquel le salut de tous est commis face le semblable, ne perdant iamais l'esperance, ny alleguant les signes de mort: Qu'il cõbatte avec les vices, resiste, reproche aux autres leurs maladies, & trõpe les autres avec la douceur de ses traitemens, il les guerira beaucoup mieux, & plus soudainemët avec la sub-

tilité de ces remedes. Que le Prince ait non seulement soin de la guariſon, mais auſſi qu'il ne demeure aucune deformité en la playe. Iamais Roy quelconque n'aquiſt reputatiõ par la cruauté d'une punitiõ: car qui doute qu'il ne le puiſſe faire? mais il l'aura trop plus grade s'il contient la puiſſance, s'il en garantit pluſieurs de la colere d'autrui, & qu'aucun ne reçoie dommage de la ſienne.

18 **C**'Eſt choſe fort louable de commander doucement à ceux qui nous fõt ſeruiſe, & en matiere d'eſclaves, il nous faut regarder non pas combien impunement vous leur pouuez mal faire, mais combien en droit & en raiſon nature vous en permet, laquelle veut que nous pardonnions aux priſonniers que nous auons acheptez. Et d'autant qu'à bon droit elle le nous commande, d'autant plus raiſonnablement veut elle auſſi que des hommes libres, bien nez & honneſtes, nous n'en abuſions point comme des eſclaves: mais comme de ceux ſur leſquels vous tenez plus grand lieu, qui ne vous ſont point baillez pour tenir en ſeruitude, mais pour en auoir la tutelle. Il eſt permis

ausdits esclaves de s'enfuir à la statuë,
 encores q̄ toutes choses soient permi-
 ses enuers les serfs. Il y a certes ie ne
 sçay quoy q̄ le droit commun des crea-
 tures ne souffre qu'il soit licite à l'hom-
 me à l'endroit d'un autre homme. Qui
 est-ce qui auoit plus en horreur Ve-
 dius Pollio, que les propres esclaves,
 pource qu'il engraissoit les murenes de
 sang humain, & ceux qui luy auoient
 despleu en quelque sorte commandant
 les ietter en son viuier, qu'estoit-ce au-
 tre chose q̄ les faire manger aux serps?
 O l'homme digne de mille morts, soit
 qu'il fist presenter ses esclaves pour e-
 stre deuorez des murenes, qu'il deuoit
 puis apres manger, soit qu'il les fist
 nourrir à autre intentiõ pour les nour-
 rir de telle façon! Et tout ainsi que tels
 maistres sont môstrez au doigt par tou-
 te la ville & sont odieux & detesta-
 bles: ainsi est des Roys, desquels le mal
 qu'ils commettët est bien d'autre esté-
 duë, l'infamie & haine se raconte de
 siecle en siecle: combien au demeurant
 leur seroit-il plus expediët de n'auoir
 iamais esté nez, que d'estre mis au nô-
 bre de ceux qui ont esté creëz pour la
 ruine publique?

19 **I**L ne seroit pas possible qu'aucun
peust excogiter rien qui puisse estre
mieux feant à celuy qui regne, que
la Clemence, de quelque façon & avec
quelles conditiós que l'on vueille qu'il
soit estably pour commander aux au-
tres: pource qu'il faut confesser que ce-
la luy sera d'autant plus honorable
& magnifique, quand il le verra auoir
la puissance plus absolue, laquelle il ne
faut nullement estendre à mal-faire, si
l'on la veut reigler à la loy de nature:
car nature nous a figuré que c'est qu'un
Roy. Ce que se pouuant recognoistre
entre plusieurs animaux, encores plus
euidemment se voit-il aux mouches à
miel, desquelles le Roy est le mieux, &
plus spacieusement logé tout au milieu,
& au lieu le plus seur, n'estant outre
cela astraint à aucun ouurage, mais su-
perintendant sur ceux d'autrui, & le-
quel estant perdu, toute la compagnie
se disipe: Ils n'en souffrent iamais plus
d'un, & cherchent celuy qui est le meil-
leur au combat. Faut outre cela que le
Roy soit beau & de belle apparence,
fort aisé à cognoistre entre les autres,
tant en grandeur qu'en gentillesse.
Toutesfois y voicy la plus grande dif-

ference : c'est que les querelleuses , & le plus belliqueuses , pour la proportion de leurs corps qui soient entre tous animaux, sont les mouches à miel, qui laissent leur esguillon dans la playe qu'elles font. Le Roy neantmoins n'a aucun esguillon, nature n'ayant point voulu qu'il fut en façon quelconque cruel, ny enclin à aucune vengeance, qui couste si cher, elle luy a arraché son glaive , & laissé sa cholere detarmée. Voila vn merueilleux exemple pour les grands Rois : Car elle a esté accoustumée de s'exercer en choses petites , & de nous bailler des instructions fort basses, touchant les plus importans affaires. Ayons quelque honte de ne conformer nos mœurs à la façon de ces petits animaux, veu que le cœur de l'homme a dautant plus besoin de moderation, qu'il a plus de puissance à mal faire. Que pleust à Dieu qu'il y eust vne semblable ordonnance entre les hommes, & que leur espee se mist en pieces quand ils sont entrez en cholere, & qu'il ne fut permis de faire mal plus d'une fois, ny faire executer nos vengeances par les mains d'autruy : Car la fureur aisement se passeroit, si se satis-

faisant par elle meime, elle venoit à desployer sa force avec le peril de sa vie. Mais certes telles choses ne sont point pour le present gueres autrement disposees entre les hommes: Car il est necessaire que le Roy craigne, tout autant comme il veut estre craint; & qu'il observe les actions d'un chacun, & qu'au meime temps qu'il pense n'estre point aguetté, qu'il iuge que c'est alors que lon luy en veut le plus, tellement qu'il ne luy reste pas vn moment de repos. Et suis esmerueillé comment il se trouue quelqu'un qui vueille mener vne si piteuse vie, veu qu'il n'y a rien plus aisé, que ne faisant desplaisir à personne, & par ce moyen estant assure, obtenir vne puissance salutaire au contentement d'un chacun, car cestuy-là se trompe qui pense qu'un Roy puisse viure en quelque tranquillité, quand personne ne l'espere de luy, car la seureté veut estre stipulee par mutuelle seureté, il n'est point de besoin d'esteuer de hautes terres, ny se retrancher sur des montagnes inaccessibleles, ou s'environner de plusieurs murailles & tourelles. La Clemence vous rendra le Roy en lieu

tout ouuert gardé & preſerué. Il n'y a
 qu'une ieule forterefſe inexpugnable,
 l'amour des Citoyens, qui a-il de plus
 beau en ce monde, que de viure avec le
 ſouhait d'un chacun, & en voir faire
 les veux ſans aucune contrainte. Et ſi
 la ſanté d'un Prince a eſté aucunement
 douteule, eſtre pluſtoſt iurpris de crain
 te, que reueillé d'eſperance. N'auoir
 rien de ſi precieux que l'on ne vouliſt
 auoir donné pour la ſanté de ſon Sei
 gneur, & que tout le mal qui luy ad
 uiendra, nous eſtimerons eſtre aduenu
 à nous melmes. Par cela (qui ſeront des
 teimoignages aiſiduels de ſa bonté) il
 approuuera que la Republique n'eſt
 pas tant ſienne, comme luy eſt à la Re
 publique. Et qui oiera à un tel perſon
 nage braſſer quelque malheureté, mais
 qui n'eſſayera de deſtourner de ceſtuy
 là (ſ'il eſt poſſible) toute mauuaile for
 tune, ſous lequel la iuſtice, la paix, la
 pudicité, la tranquillité & dignité ſont
 floriffantes, ſous lequel la cité eſt opu
 lente, & l'affluence de toutes ſortes de
 biens abonde? ne regardât point d'au
 tre affection celuy qui les gouuerne,
 que ſi les Dieux immortels leur don
 noient moyen de ſe monſtrer à eux, &

qu'ils les contemplant avec veneration & respect. Quoy plus? celuy-la ne tient-il pas le plus prochain lieu apres eux, qui se comporte au plus pres de leur nature, bien-faicteur, liberal & employant sa puissance en choses bonnes? Voila ce qu'il sied bié d'affecter & d'imiter, & vouloir estre tenu pour grad en telle sorte, q lon puisse par mesme moyen auoir reputation d'estre bõ.

20 **L**E prince a accoustumé de faire punition, pour l'vne de ces deux raisons: ou bien si c'est pour auoir pour son regard reparation, ou bien s'il la veut faire à autrui. Je toucheray premierement le poinct qui le concerne, trouuant qu'il est bien plus difficile de se moderer, quand la vengeance est recherchée pour sa passion propre, que non pas pour seruir d'exemple. Ce seroit en cet endroiect chose superflue de luy remonstrer qu'il ne croye point de leger, afin qu'il descouure la verite, & puisse fauoriser l'innocence, tellement qu'il face paroistre qu'il n'est pas moins question du fait du criminel, qui est en danger, que de celuy du iuge. Cela appartient proprement à la iustice, &

non pas à la Clemence. Ce dont maintenant nous le voulòs admonester, c'est qu'ayant esté manifestement offensé, il demeure maistre de sò cœur, & quitte, si leurement faire se peut, la punition qu'il pourroit pretendre, à tout le moins qu'il la modere, & soit de beaucoup plus facile & traictable pour son propre interest, que non pas pour celuy d'autruy: Car tout ainsi que ce n'est pas vn acte d'un homme de grand cœur de faire le liberal de ce qui n'est pas sien: mais que cestuy-là l'est vraiment, qui dõne avec diminution de son bien. Aussi appelleray-ie Cleméce non pas celle, qui se lasche quand il est question de l'indignatiõ d'autruy; mais l'estime celuy-la estre vraiment clement, lequel combien qu'il se sente piqué en chose qui luy importe, ne s'escarmouche point, cognoissant que c'est le propre d'un grand cœur de supporter vne iniure parmy vn grãd pouuoir, & qu'il ny a rien de plus louable qu'un Prince outragé impunement.

21 **L**A vengeance est coustumiere de nous produire deux effects; où bien d'apporter quelque soulage-

ment à celuy qui a receu l'iniure, ou bien seureté pour l'aduenir. La fortune d'un Prince est trop grande pour auoir besoin d'un tel contêtement, & la puissance trop manifeste pour vouloir s'acquiescer de ses forces par la ruine d'autruy : I'entens quand il a esté attaqué & outragé par des moindres: car si ceux qui quelquefois se sont voulu esgaler à luy, il les voit au deffouz de luy, il est assez vengé. Vn Roy peut estre tué par vn esclau, par vn serpent, ou d'un coup de traict; mais certes perionne ne l'a iamais sauué, sinon celuy qui a esté plus grád que celuy qui a esté sauué. Il doit donques vser magnanimement de ceste si grande grace de Dieu, puissante d'oster & donner la vie, principalemēt a l'endroit de ceux qu'il cognoist auoir quelquesfois contrarié à sa grandeur, ayant atteint ce poinct d'auoir cela en sa disposition, il a accompli toute vengeance, & a paracheué de prendre punition suffisante: d'autant que celuy qui doit sa vie, l'a perdue, & quiconque est decheu d'un haut lieu aux pieds de son ennemy, attendant la sentence d'autruy, & royale disposition de sa teste tant qu'il viura: ce sera pour seruir à la

gloire de celuy qu'il a conserué: duquel il accroiftra plus la reputation eftant demeeuree en ion entier, que fi l'ó auoit perdu la veue: d'autant qu'il fert d'vn afsiduel fpectacle de la vertu d'autruy, il n'eust fait que passer en vn triomphe. Si au demeurant le Royaume de cestuy là luy a peu eftre feurement delaiſſé que l'on l'ait deu reſtablir en ce lieu dont il eſtoit venu à deſchoir, la louange de celuy qui le fait, s'eſleue en accroifſement merueilleux, qui s'eſt contenté de ne pretendre d'vn Roy vaincu fors qu'vne ſimple louange. Cela eſt encore d'autre-part triompher de ſa victoire, teſmoigner n'auoir rien trouué en les ennemis qui en peuſt eſtre digné. Et d'autant faut il avec des Citoyens, gés incogneus, & de petite condition, y proceder avec plus de moderation, côme c'eſt encore moindre choſe de les auoir abbatus. Pardonnez librement à quelques vns, de quelques autres deſdaignez de vous en venger, ne plus ne moins que de ces petites beſtes dont il faut retirer ſa main, pource qu'elles nous ſa fouillent en les froiffant, mais touchant ceux qu'il fera bon de conſeruer, ou punir deuant les yeux de

toute la cité, il faudra se seruir de l'occasion d'vne notoire Clemence.

22 **V**ENONS maintenant aux excez & iniures faites à autruy, en la reparation desquelles la loy a eu principalement esgard à ces trois choses, auxquelles le Prince se doit pareillement conformer, ou bien que celuy qu'il fait punir s'amende, ou que sa punition rende les autres meilleurs, ou finalement que les meschans estans exterminéz, les autres vivent en plus grande seureté. Quant à les amender, vous le ferez bien plus aisement avec moindre punition : car cestuy-là se garde bien mieux de mesprendre, auquel il reste encores ie ne sçay quoy à perdre. Personne n'a plus d'esgard a son honneur qui ne se peut plus recouurer. C'est vne espece d'impunité, quand il ne nous reste plus rien en quoy l'on nous puisse punir : L'espargne des punitions corrige bien d'auantage les desordres d'vne ville. Car la multitude des mal-faiçteurs engendre l'accoustumance de mal-faire : & la notte d'infamie est tousiours moindre, quand elle est allegee par le petit nombre des delinquâs : & la seue-

rité perd par sa continue, le plus grand remede qu'elle ait, assauoir son authorité. Le Prince establit les bonnes mœurs en sa ville, & y cõtient les débauchez, s'il en est aucunemét patient, non comme les approuuuât: mais comme venant à les chastier avec tous les regrets du monde. La Clemence de celuy, qui regne, donne vergongne de mal-faire, & la punition est trouuee bien plus griefue, quand elle est ordõnee par vn homme benin & gratieux. Et qui plus est, vous voyez que les choses qui sont si souuent chastiees se commettent encores plus souuent.

23 **V**ostre pere durant l'espacẽ de cinqans en a fait ietter plusieurs en vn sac, & auons ausi entendu, que de tout temps on en y auoit mis. Mais les enfans estoient bien moins hardis à commettre ceste meschâceté, la plus execrable tât que crime a esté sans ordonnance, car avec tresgrande prudence les bien excellens personnages & fort versez en la cognoissance des choses, ont trouué meilleur de passer souz silence, cõme vne sceleratesse incroyable & excedente toute temerité, qu'en

le cuidant chastier, monstrent que c'est vne chose faisable. Les parricides d'iques ont pris leur commencement avec la loy, & la peine leur a fait cognoistre la malheureté. La pieté a esté en mauvais termes, depuis que lon a commencé à voir plus de sacs de cuir, que de potences. En la ville où les hommes se punissent peu souuent, c'est en celle-là où chacun tend d'un contentement à l'innocence, & où l'indulgence sert comme de bien public; la ville pése elle estre innocente? elle le sera: Car l'on se donne plus de peine de ceux qui se déuoyent de la frugalité commune, quand l'on voit qu'ils ne sont que fort peu. C'est chose bien dangereuse, & m'en croyez, que de faire paroistre en vne ville de combien le nombre des melchans surpasse.

24. **L**E Senat auoit vne fois fait vne ordonnance qu'il y eust certaine distinction d'habits, serués à discerner le serf d'avec le libre: mais lon descouurit aussi tost combien cela seroit dangereux, si les serfs eussent commencé à nous conter, scachez qu'il faut grandre le semblable si l'on ne pardonne à

personne. L'on verra bien tost de combien le nombre de ceux qui ne valent rien surmonte la quantité de supplices n'est moins deshonnorable à vn Prince, que la multitude de funeraïlles au medecin. L'on obeyt plus volontiers à celuy qui commande plus posément. L'esprit humain de son naturel est repugnant & hautain: s'efforçant contre ce qui est deffendu, & suit beaucoup plus aisement, que si on entreprend de le mener. Et tout ainsi que les bôs cheuaux & qui ont du cœur, se manient mieux avec vn mors vn peu doux, ainsi l'innocence non forcee, de son propre mouuement suit la Clemence, & la Cité l'estime digne de se la cōseruer. L'on auance donques trop plus par ce moyé là. La cruauté ne se peut dire imperfection humaine, & est indigne d'vn esprit si benin, comme est celuy de l'homme. C'est vne rage de beste rauissante de se satisfaire de sang & de playes, & proprement renōçant à estre plus homme, deuenir animal sauuage.

26 **C**Ar dictez moy, ie vous prie, Alexandre, quelle difference trouuez vous de presenter Lyfimaque

au Lyon ? ou bien le demembrer vous
 mesmes de voz propres dents ? C'est ta
 mesme bouche, c'est ta mesme cruauté.
 O que tu eusses bié voulu plustost toy-
 mesme auoir ces ongles, & ceste bée
 de dents capable d'engloutir les hom-
 mes ! Nous ne requerôs pas de toy, que
 ta main (la ruine certaine de tes plus
 grâds amis) soit salutaire à personne
 quelconque, & que cet esprit terrible
 (mal-heur insatiable des peuples) s'af-
 founisse sans le sang & les meurtres.
 I'appelleray Clemence, si pour faire
 tuer ton amy, tu choisisse entre les ho-
 mes la main d'un bourreau. Voila pour-
 quoy la cruauté est voire abominable,
 d'autant qu'elle passe les bornes au cō-
 mencement ordinaires, & finalement
 humaines. Elle recherche nouueaux
 supplices, elle y applique son Esprit, &
 excogite des instrumens, pour diuersi-
 fier & prolonger la douceur, à se dele-
 tter des tourmens des hommes: & lors
 ceste passion d'esprit felon paruiet à
 vne derniere frenesie, quand la cruan-
 té se tourne en volupté, & que ce luy
 est ja vn contentement que de faire
 mourir vn homme: car la ruine suit pas
 à pas vne telle personne, & l'attaque

l'on par haine, venin, glaiue, & autant de sortes de malheurs, comme luy est le malheur de plusieurs. Quelquestois il est attrappé par l'entreprise de quelques particuliers, quelquestois aussi par vne desesperade publique: Car vne legere & particuliere ruine ne fousseue point tout vn peuple. Ce qui a commencé de destruire generalement & en veut à tous, est aussi transpercé de toutes parts. Les petits serpens se cachent, ny n'en fait-on poursuite publique: mais depuis que quelqu'un passe vne grandeur ordinaire, & est creu & deuenu monstre, depuis qu'ils infectent les fontaines, & de leur sifflemēt ils enflamment & empoisonnent quelque part qu'ils voient, on les poursuit à coups de traicts. Les petites mauuaitiez se peuent desguiser de paroles, & se celer: mais les grandes meschancetez se preuiennent. Semblablement vn malade ne trouble pas toute vne famille, mais depuis que par la mort contagieuse de plusieurs, il apparroit qu'il y a de la peste, toute la ville se met en rumeur & en fuitte, mesme iusques à se vouloir attacquer aux Dieux. Voit-on le feu estre à vne mai-

son , toute la famille & les voisins aussi courent , & iettent force eaux , mais vn grand embrasement , & qui a ja consumé & deuoré plusieurs edifices, il s'estouffe par la ruine d'vne des parties de la ville.

26 **L**Es esclaves mêmes bien certains d'estre attachez à vne potence, se sont vengez de la cruauté de quelques particuliers. Les nations & peuples, à qui le mal touchoit de pres, & autres qui en estoient menacez , ont entrepris d'exterminer les tyrans.

Quelquesfois leurs gardes mêmes se sont esleuez contre eux, & ont pratique sur eux-mêmes la perfidie, l'impiereté & brutalité, & tout ce qu'ils auoient auparauant appris d'eux . Car qui est celuy qui pourroit esperer quelque chose de bon de cestuy-là, lequel il a instruit à tout mal? L'insigne meschanceté n'est pas long temps ians estre decouuerte, & ne fait-on iamais tant de mal qu'on pense . Mais posons le cas que la cruauté fust bien leure ; qu'elle est la figure de son regne ? non autre que celle des villes saccagees, & les terribles spectacles d'vn estonnement

public, toutes choses desolees, espou-
uantees, & confuses. On refuit mesme
à chercher quelque recreation. L'on
ne va point mesmes seurement aux fe-
stins, auxquels il faut que ceux qui ont
vn peu beu, contiennēt leur langue en
grande sollicitude, ny pareillemēt aux
ieux sur lesquels on recherche matie-
re de crime & de dāger : Car combien
(dit-on) qu'ils soient preparez avec
grande despence & magnificence roy-
alle & avec iōueurs exquis & renom-
mez par leur nom, qui est-ce toutefois
qui seroit content au partir du ieu al-
ler en vne prison? Mais, bon Dieu, quel-
le espece de meschancetē est celle-lā?
tuer, crueliser, se delecter du son des
fers, & faire voler les testes de ses Ci-
toyens, & quelque part qu'on arriue
respendre force sang, & de son seul re-
gard effroyer & mettre en fuite, Quel-
le autre vie pourroiet mener les ours,
& les lyons s'ils regnoient, si la puis-
sance estoit donnee sur nous aux ser-
pens, & à tous les plus pernicious ani-
maux du monde? Eux qui n'ont aucun
vsage de raison sont condamnez par
nous pour crime de cruautē : S'abstien-
nēt toutefois de ceux de leur espece, &

est la similitude de naturel leure entre les bestes sauvages. A l'endroit des hommes, voire de les alliez : Neantmoins ceste rage & cruauté ne le commande aucunement, & ne fait distinction non plus des estranges que des siens propres, afin qu'elle puisse, estant par ce moyen mieux exercitee, apres le meurtre de plusieurs particuliers se glisser, & paruenir à la ruine des nations toutes entieres, & mettre le feu aux maisons, & puis la charrue au lieu où estoient les anciennes villes. Elle estime que cela soit auoir puissance, & d'en faire tuer tantost l'un, tantost l'autre: elle à opinion que ce soit n'estre pas assez Empereur, si tout à vn instant quelque grande troupe de pauvres malheureux ne se void estendue par terre, elle pense que sa cruauté est reduite au rang de celle du commun. Mais la felicité est de sauuer tât qu'on peut d'hommes, & les retirer de la mort à la vie, & meriter par Clemence la couronne ciuique. Il n'y a ornement plus digne de la grandeur d'un Prince, n'y plus honorable aussi que ceste couronne, aquisé pour auoir cõseruè les Citoyés,

non par les armes ennemies arrachees
aux vaincus, non par les chariots des
barbares tous rougissans de leur sang,
ny autres despouilles conquises en
guerre. Voila que cest que puissance
diuine, de conseruer en troupe &
vniuersellement. Faire mourir au reste
beaucoup de gens, & sans discretion,
c'est vne puissance d'embrasement &
ruine.



L I V R E S E C O N D D E
L A C L E M E N C E .

CE qui eust plus de puissance à esmouuoir pour vous faire ô Cesar, ce discours de la Clemence, ce fut vne parole de vostre, laquelle i'ay souuenâce n'auoir esté ouye lors qu'elle fut dicte ny depuis racontée à d'autres, sans admiration. Parole genereuse & de bien grand cœur, & de grande douceur: Qui n'a point esté controuuee, n'y s'est faite soudain retenir pour contenter les aureilles d'autruy, mais a fait apparoistre à descouuert la grâdeur contestante avec ta singuliere bonté. Burrus Lieutenant de tes gardes, homme d'honneur & recogneu pour tel de toy, son Prince, voulât faire executer deux larrons, poursuiuoit que tu eusses à signer contre qui & pour quelles causes tu voulois que ceste execution se fist. Ce qu'ayant esté plusieurs fois differé,

il faisoit instance que l'on y fist quelque fin. Et ayant, tout faiché, a toy qui estois pareillement faiche, presenté le papier, & baillé entre les mains, tu t'es pris à t'escrier ; Le voudrois n'auoir iamais cogneu lettres. O voix certainement digne d'estre recueillie de toutes nations, qui recognoissoient l'Empire Romain, & de celles qui en sont cir- conuoisines mal asseurees de leur li- berté, & de celles semblablement, qui s'esleuent au contraire par armes, ou par menées ! O voix qui merite d'estre recitee en l'assemblee de tous hômes, & en l'honneur de laquelle tous Prin- ces & Roys prestent serment ! O voix digne de l'innocence vniuerselle du genre humain, & en faueur de laquelle ce siecle ancien soit restauré, c'est a ce- ste heure certes qu'il seroit fort bien à propos de se ranger à tout ce qui est bon & droit, chassant arriere la con- uoitise de l'autruy, source de toute vi- cieuse passion d'esprit. Que toute pie- té, integrité, & foy & modestie se re- leue, & que les vices, apres auoir abusé d'un regne si continuel, quittent fina- lement la place à vn siecle heureux & reformé.

2. **I**E me veux bien, César, promettre & esperer que cela pour la plus grand' part aduiendra. Ceste mansuetude de ton Esprit se communiquera, & decoulera petit à petit par tout le corps de ton Empire, & toutes choses se conformeront à ta semblance. La bonne disposition procede de la teste, & de là tout le reste est vigoureux & gaillard, ou bien abbattu de langueur, selon que l'esprit est vif, ou bien se flectrit. Et se trouuera des Citoyens, & des compagnons, dignes de ceste tienne bonté, & les mœurs louables serôt restablies par tout le môde, il sera pardonné à vostre ame quelque part qu'elle voise, souffrez que ie m'arreste quelque peu sur ce point là, non pas pour souffler quelque flatterie à voz aureilles, car aussi n'est-ce pas mon humeur, i'aymerois mieux offencer en disant vray, que de côplaire en flattât. Quelle raison donques y a-il, pourquoy ie desire d'auoir tant tes faits, que tes dits si familiers ? afin que ce qui t'est maintenant naturel & mouuement propre, deuienne pour l'aduenir comme vne sentence. Ie considere en moy-mesme plusieurs graues paroles, mais detestâ-

bles estre de present en viage parmy les actions de la vie humaines, & celebrees en commun prouerbe, comme celle-là. *Qu'ils me bayent, pourueu qu'ils me craignent,* A laquelle vn autre vers Grec est semblable de celuy, qui vouloit que apres sa mort tout fut reduit en feu & en cendre, & autres frappez d'vn meisme coin. Mais ie ne sçay comment ces esprits barbares & odieux, ont iceu exprimer en termes tant eloquens des sens si violens & precipitez? Ie n'ay point encor ouy vne parole courageuse dite par vn homme de bien, & gracieux, quelle sera-elle donques?

Que rarement à regret, avec grande cunctation & plusieurs delais, l'on signe la punition, & supplices des hommes.

3. **E**T de peur que parauenture le nom specieux de Clemence ne vienne à nous decevoir quelquesfois, & nous ameine à effects tous cōtraires, voyons que c'est proprement que Clemence: de quelle qualité elle est, & à quelles fins elle tend. Clemence, est vne temperance d'affection quand l'on a puissance de se venger, où bien vne douceur d'vn superieur à l'endroit de son inferieur en constituant vne pu-

nitition. Ce sera le plus seur de proposer plusieurs definitions, de peur qu'une seule ne comprenne pas assez le fait, & afin, pour parler ainsi, que la forme ne nous en échappe. Et pource elle le pourra encor appeller vne inclination d'esprit à douceur touchant l'exigence d'une peine. Ceste definition se rencontrera en quelques contrarietez, encor qu'elle approche au plus pres de la verité. Si nous ditons que la Clemence est vne moderation, quittant quelque chose d'une punition meritee, & bien dene, L'on repliquera qu'il n'y a vertu qui réderien à aucun moins que ne porte le deuoir. Or tout chacun le prend ainsi, que la Clemence est celle qui se flechit outre ce qu'à bon droit se pourroit ordonner. Les ignorans estiment la seuerité luy estre toute opposite, mais oncques vertu ne fut contraire à vne autre vertu.

4. **Q** V'est-ce dont que l'on oppose à la Clemence ? La cruauté, qui n'est autre chose qu'une violence d'esprit en recherche de punition : mais quelques vns ne recherchent pas la punition, & ne laissent pas d'être cruels

comme font ceux qui tuent des hommes qu'ils ne virent iamais, & qu'ils rencontrent fortuitement, non pas pour en amoindrir le nombre, mais les tuât seulement pource qu'ils veulent tuer: & ne se contentent pas simplement de les tuer: mais leur font souffrir mille maux, comme ce Busire, Procuſte, & les Pyrates qui tourmentent ceux qu'ils ont pris, & les iettent tous vifs dâs vn feu. Cela certes se peut bié dire cruauté, mais d'autant que ce n'est point pour le ressentir, veu qu'il n'y a eu personne d'offensé, ny pour pourluiuere aucun forfait, car il n'y a eu aucun crime au precedent, telles choses ne sont comprises en nostre definition, qui cōtenoit, Que cruauté est vne intemperance d'esprit, en chastiment de malversations. Aussi pouuons nous dire que cela n'est pas cruauté, mais vne brutalité, qui fonde la volupté au tourment d'autruy. Nous la pouuons encor appeller vne forcenerie: Car il y en a de plusieurs especes, & nulle plus vraye que celle qui n'a autre but qu'à exterminer & massacrer les hommes. Je diray donques que ceux-là sont vrayement cruels, qui ayans occasion, tien-

nent

nent toutes fois meure en la punition. Comme de Phalaris, lequel (à ce que l'on dit) a vié de tourmens à l'endroit de gens, lesquels, ores qu'ils ne fussent pas innocens, ont neantmoins excédé toute façon humaine & croyable. Il sera aisé d'eüter la caillation par la definition ainsi, Que la cruauté est vne inclination naturelle aux choses plus violentes. Or de cela la Clemence s'en iette bien fort loin, & si est bien certain que la seuerité compatit bien avec elle. Et pource ne sera hors de propos en ce lieu de rechercher que c'est que misericorde: car assez de gés la louent, comme si elle estoit vne vertu, appellant vn homme de bié misericordieux. Or ce n'est rien qu'vne imperfection d'esprit: L'vne & l'autre, à sçauoir cruauté & misericorde sont entre la seuerité & clemence, lesquelles nous de-uons fuir de peur que iouz prétexte de Clemence, nous ne tombions en misericorde. Mais pour ce regard la faute y est tousiours moindre qu'en la cruauté, l'erreur neantmoins de ceux qui s'esloignent de la verité, ne laisse pas d'estre semblable.

5 **T**Out ainsi doncques que la Religion tend à l'honneur de Dieu, & la superstition l'outrage, aussi tous les gens de bien vians de Clemence & mansuetude refuiront la misericorde : Car c'est vne imperfection d'un esprit lasche, se laissant aller à l'apparence du mal-heur d'autruy. Voila aussi pourquoy il n'y a meichant à qui elle ne soit familiere. Il y a des vieilles & autres simples femmes, qui se laissent gagner incontinent par les larmes des plus mal-heureux & icele-rats-hommes du monde, lesquelles s'elles osoient, romproient les prisons pour l'amour d'eux. La misericorde ne regarde pas la cause, mais le desastre : La Clemence s'informe de la raison. Je sçay que l'opinion des Stoiques à mauuaise reputation entre les ignorans, comme estant trop dure, & qui n'est pas pour donner bon conseil aux Princes, ny aux Roys : Car on leur obiecte, que celuy qu'ils disent estre sage, nye qu'il faille auoir misericorde, nye qu'il faille pardonner. Si ces choses sont dites ainsi cruement, elles seront odieuses : Car il

semble qu'elles ne veulent laisser aucune esperance aux transgressions humaines, mais conduire tous noz forfaitz au supplice. Que si ainsi est, à quoy nous iera bonne ceste sciēce qui veut que nous desaprenions l'vīage d'humanité? Et pourquoy fermerions nous le port tres-assurē contre la fortune, qui est mutuelle faueur? Mais il n'y a point de secte plus benigne, ne plus gracieuse que la Stoique, Nulle tant affectionnee aux hommes, & plus soigneuse de leur bien en commun qui ne se propose autre chose, sinon de leur estre vtile & secourable, & qui ne regarde pas seulement à faire pour soy, mais aussi pour tous tant en general qu'en particulier. Misericorde est vne passion d'esprit, causee sur l'apparence des miseres d'autruy: Ou bien vne compassion conceuē du malheur d'autruy, persuadant leur estre aduenu sans l'auoir meritē. Or la passion n'est point conuenable à vn homme sage: Car son esprit est serain, & ne luy doit suruenir chose qui le puisse troubler. Il n'y a rien si bien seant à l'homme, que d'auoir vn grand

cœur. Or ne peut-il toujours estre également grand, si la crainte & la faicherie le molestent, si son esprit est troublé & referré, chose qui ne doit pas arriuer à vn homme sage, mesme en ses propres aduersitez. Au contraire, il repercutera toute la furie de Fortune, & la brisera deuant ses yeux : Il se maintiendra toujours vn mesme visage tranquille, & sans esbranlement : Ce qu'il ne pourroit accomplir s'il donnoit lieu à la tristesse. Ioint que l'homme sage est preuoyant avec promptitude de resolution. Iamais au reste de trouble il ne deuiet clair, net & sincere : Car la tristesse est du tout inhabile au contemnement des choses de ce monde. Il faut ex-cogiter ce qui est utile, eüiter ce qui est perilleux, & prendre tout en bonne part. Il n'viera doncques point de misericorde, pour ce que sans se ressentir d'aucune misere en son esprit, il ne laisse pas de pouruoir à toutes autres choses ne plus ne moins que ceux qui se passionnent pour les miserables.

6 **I**E veux quant à moy faire librement ce que vn autre fera par passion. Il donnera secours aux larmes d'autruy sans pleurer côme luy: Il tendra la main à celuy qui perit, recueillera le fugitif chez soy, donnera l'aumoine aux necessiteux, non pas avec ce desdain, avec lequel la plupart des hommes veulent qu'on les estime pitoyables, reiettant & meïsprisant ceux qu'ils secourent, craignant meisme d'estre touchez par eux, mais qu'il donne tout ainsi qu'un homme à un autre homme, de chose qui est commune. Il rendra l'enfant aux larmes de la mere, & commandera de luy oster les fers: il retirera celuy que lon veut faire deuorer aux bestes pour les ieux: & dōnera sepulture au corps de celuy qui auoit esté executé: mais il fera tout cela avec un esprit tranquille, & sans chāger de visage. L'homme sage doncques ne fera point le piteux, mais il assistera, il seruira, estant né pour le commun support & bieu public dont il fera part à chacun, & communiquera sa bonté pour remōstrer à ceux qui seront tombez en inconuenient, ce qu'il y aura eu

de leur faute, & les amener à quelque amendemēt. Et pour les affligez & autres qui iont griefuement touchez, il s'y employera encor plus volontiers toutes & quantesfois qu'il pourra. Il moyennera quelque chose enuers la fortune : Car où pourroit-il mieux employer & sa faueur & les richesses, qu'à reparer les choses qu'un accident a deimolies ? Il n'abaissera aucunement ny le visage, ny le cœur : Et au iurplus il fera plaisir à toute; personnes, qui le meritent, & a l'exemple de Dieu, il regardera d'un œil propice ceux qui iont en aduersité. La misericorde est fort voisine de la misere, elle tient & a quelque chose d'elle. Sçachez que ces yeux-là sont fort imbecilles, lesquels par la chassieure des autres s'offusquent sans autre occasion. C'est certes presque tout vn, n'estre point gaillard & estre malade, comme de souz-rire à ceux qui rient, & entre-ouurir la bouche quand le premier qui se presente baille. Misericorde est vne defectuosité d'esprit trop affectionnee à la misere, & calamité laquelle si quelqu'un recher-

che en vn homme sage , c'est ne plus ne moins que s'il requeroit de luy que aux funerailles & obseques de personnes qui ne luy appartiennent en rien, il se lamentast & pleurast. Mais ne peut-il pas pardonner sans passion? Conuenôs maintenant de ce que nous appellerons pardon, afin que nous sçachions que l'homme sage ne le doit point donner. Pardon est remission d'une peine meritee. Or pourquoy l'homme sage ne le doit pas faire, ceux-là en rendent la raison bien plus au long , lesquels sont commis à ce faire.

7 **D**E moy, afin que i'en touche briefuement, ie diray comme parlant des iugemens d'autruy, que l'on pardonne à celuy qui a deu estre puny. Or le sage ne fait rien de ce qu'il ne doit pas faire, & ne laisse rien passer de ce qu'il doit. Il ne peut doncques quitter la punition qu'il est tenu de prendre: mais ce à quoy tu veux pretendre par le moyen du pardon, il le vous faict auoir par vne voye plus honneste: Car le sage excuse,

fait tout pour le mieux, & vous corrige. Il fait bien autant que s'il pardonnoit, & ne pardonne pas pourtant; d'autant que celuy qui pardonne contesse auoir obmis quelque chose de ce que portoit son deuoir. Il se contentera d'amonnester quelqu'un de paroles, sans autre punition, eu regard à son age qui est pour s'amender. Quelque autre sera manifestement traouillé par enuie pour quelque crime dont il est chargé. Il commandera qu'il n'ait aucun mal, pour ce qu'il a esté circonuenu, ou que le vin luy a fait commettre la faute. Il mettra l'ennemy en liberté, sans luy mal faire, quelquefois apres l'auoir honoré s'ils ont pris les armes pour bonnes caules, si c'est pour garder sa foy, si c'est pour maintenir vne alliance, ou bien sa liberté. Toutes ces choses ne sont point œuures de pardon, mais de Clemence: La Clemence a vn liberal arbitre, non pas prescript souz vne certaine reigle, mais iugeant selon ce qui est bon & droict, & luy est permis d'absoudre & estimer vn fait autant que bon luy semble; ne

faisant rien de tout cecy, sinon comme n'ayant fait autre chose moins que ce qui estoit droict, & comme estant tres-iuste, tout ce qu'elle a ordonné : pardonner au surplus c'est ne punir point ce que vous aduoüez estre punissable. Pardon est remission de punition meritee. La Clemence a en premier lieu cet effect qu'elle declare ceux qu'elle laisse aller n'auoir deu souffrir autre peine : Elle est doncques plus accomplie, & plus digne que le pardon. Le different à mon aduis ne gist qu'aux termes, l'on est d'accord du fait. Le sage quittera & remettra beaucoup de choses, & en conseruera plusieurs non pas de sain, mais de sanable entendement, ressemblera aux bons laboureurs meïnagers, qui ne cultiuent pas seulement les arbres hauts & droicts, mais appliquent des appuis, par le moyen dequels ils redressent les autres arbres, qui ont esté gastez par quelque inconuenient. Ils en eslaguent d'autres, de peur que les branches ne leur nuisent à deuenir grands : D'autres qui ne profitent pas à l'occasion du terroir, ils les amen-

dent : & à d'autres offusquez par l'ombrage des trop proches, ils leur donnent air. Suyuant cela l'homme parfaitement sage, iugera par quel moyen il faudra traicter chaque naturel, tant que ce qui sera de depraué puisse du tout estre redressé.